

# La Grande Alose

## *Alosa alosa* (Linné, 1758)

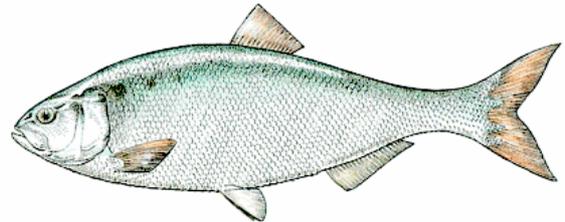
Code Natura 2000 : 1102

- Classe : Ostéichthyens
- Ordre : Clupéiformes
- Famille : Clupéidés

### Statut et Protection

- Protection nationale : arrêté du 08.12.1988
- Liste rouge nationale : espèce vulnérable
- Directive Habitats : annexes II et IV
- Convention de Berne : annexe III
- Liste rouge mondiale (UICN) : espèce au statut indéterminé

L'espèce peut bénéficier des mesures de protection sur les frayères (circulaire du 27.07.1990)



Source : dessin de Victor Nowakowski, extrait de Inventaire de la faune de France, Nathan-MNHN, Paris, 1992.

### Répartition en France et en Europe

Sur les côtes de l'Atlantique-est, la Grande Alose n'est plus présente de manière significative qu'en France et au Portugal.

En France, elle colonise de façon relictuelle le Rhin, de telle sorte que sa limite septentrionale de répartition en Europe semble se situer actuellement au niveau de quelques petits fleuves normands et bretons (Orne, Aulne et Vilaine). Plus au Sud, la Loire possède encore une population importante. Enfin, la Grande Alose est également présente dans le sud (Charente, Adour et Nivelle), et est particulièrement abondante dans le bassin de la Gironde.



Source : KEITH P. & J. ALLARDI (2001)

### Description de l'espèce

Le corps de la Grande Alose est fusiforme, comprimé latéralement et profil dorsal fortement incurvé.

La tête est grande, haute et latéralement comprimée, avec une bouche large.

La couleur du dos est d'un bleu profond tournant sur le vert, tandis que les flancs et le ventre sont argentés. Il peut exister une large tache noire en arrière de l'opercule.

L'écaillure est irrégulière le long de la ligne longitudinale.

La longueur moyenne est de 50 cm pour un poids moyen de 1,5 kg (max. 80 cm pour 5 kg).

### Biologie et Ecologie

#### Activité :

La Grande Alose est une espèce migratrice qui vit la majeure partie de sa vie en mer, non loin des côtes. Les adultes remontent en général dans les fleuves où ils sont nés, de février à juin, pour venir se reproduire dans les cours amonts et moyens (jusqu'à plus de 650 km de la mer).

#### Régime alimentaire :

Les adultes ne se nourrissent pas lors de leur remontée vers les frayères. Ils sont alors âgés de 3 à 8 ans.

#### Reproduction :

Les femelles sont plus âgées et plus grosses que les mâles en raison d'une maturation sexuelle plus tardive. Les Aloses fraient entre mai et mi-août. L'activité de ponte se déroule de nuit selon une succession de séquences comportementales précises avec l'émission d'un bruit particulier qui constitue le phénomène de « bull ». Les géniteurs meurent après la reproduction. Après l'éclosion, les alosons gagnent la mer en 3 à 6 mois. Ils ont un régime alimentaire très diversifié au cours de leur dévalaison.

## Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'aire de répartition de la Grande Alose, espèce « grande migratrice », s'est très fortement amoindrie dès le début du XIX<sup>ème</sup> siècle et au cours du XX<sup>ème</sup> siècle en raison des activités humaines. Elle est classée « vulnérable » au niveau européen et français et ^bientôt « en danger ». La conservation et la restauration des populations de cette espèce grande migratrice sont les objectifs d'un programme d'action national, car les aloses présentent un ensemble d'intérêts socio-économiques et patrimoniaux qui en fait un indicateur privilégié de la qualité biologique et physique des cours moyens des grands bassins fluviaux.

## Menaces potentielles

Les principales menaces sur les populations d'aloses sont :

- Les barrages empêchant la migration et l'accès aux zones de frayères ;
- Les reprofilages et recalibrages des cours d'eau ;
- Les extractions de granulats qui détruisent les zones de frayères ;
- Les hybridations avec l'Alose feinte (*Alosa fallax*, espèce considérée comme absente du site), lorsque les deux espèces sont forcées de se reproduire sur un même site (en raison par exemple de la présence d'un obstacle infranchissable).

## Localisation sur le site

Aucune zone de frayère n'est localisée à ce jour sur le site. Le site ne présente aucune zone de reproduction intéressante. Cependant, l'espèce transite massivement par cette portion de l'axe ligérien pour rejoindre des secteurs plus favorables notamment sur l'Allier amont.

## Caractéristiques de l'espèce et de son habitat sur le site

L'espèce est présente sur le site en flux migratoire. Un à plusieurs milliers d'aloses franchissent les barrage de Decize sur la Loire et de Vichy sur l'Allier, à l'amont du site, lors des années hydrologiques favorables. Ces passages chutent lors des années de faible hydraulité, traduisant des difficultés de migration sur la Loire moyenne et sur le cours aval de l'Allier. L'habitat de reproduction n'est que potentiel et est très dégradé.

## Mesures de gestion conservatoire

La problématique des poissons migrateurs est à envisager sur l'ensemble de l'aire migratoire. Les objectifs principaux sont établis par le Comité de Gestion des Poissons Migrateurs chargé de rédiger le plan de gestion des poissons migrateurs. Ce plan de gestion porte sur trois points essentiels :

- amélioration générale de la qualité des hydrosystèmes ;
- protection et restauration des habitats des juvéniles, frayères et nurseries ;
- amélioration de la circulation du poisson, restauration de la transparence migratoire des cours d'eau.

Les objectifs opérationnels de restauration de la libre circulation et de la qualité des milieux sont définis dans le cadre du programme interrégional Loire grandeur Nature, « Contrat Retour aux Sources » et des SAGE en application des préconisations du SDAGE.

Une veille quant au braconnage en pied de barrage ou de seuil pourra également être mise en place.

L'association des pêcheurs professionnels aux travaux de suivi de l'espèce est hautement souhaitable.